



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 90044

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la nécessité de limiter les nombreux détournements du principe de détachement comme le préconise le CESE dans un récent rapport. C'est ainsi qu'il demande l'amélioration de l'information des prestataires et des donneurs d'ordre sur les salaires minimum notamment, par l'intermédiaire d'un site internet dédié, qui permettrait aussi d'enregistrer les déclarations de détachement. Il lui demande si le Gouvernement entend donner suite à cette préconisation.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90044

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7562

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)